



Face au péril climatique, la loi d'urgence agricole fragilise la ressource en eau

Alors que la Nouvelle-Aquitaine a déjà subi plusieurs vagues de chaleur en quelques semaines et se trouve désormais en pleine canicule, le Sénat s'apprête à examiner la loi d'urgence agricole à compter du 29 juin. Parmi les mesures phares du texte figure un objectif de doublement des capacités de stockage d'eau d'ici 2035. Pour Bio Nouvelle-Aquitaine, cette orientation ne répond pas aux défis auxquels l'agriculture française est confrontée. La question n'est plus seulement de stocker davantage d'eau, mais d'adapter durablement nos systèmes agricoles à une ressource de plus en plus rare et incertaine.

Ce que vivent aujourd'hui les agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine et d'une large partie du territoire français, c'est l'agriculture de demain qui s'installe sous nos yeux. Après un premier épisode de chaleur remarquable dès la fin du mois de mai, la région connaît déjà un nouvel épisode caniculaire d'ampleur. Dans les exploitations agricoles, les conséquences sont visibles : cultures en stress hydrique, ralentissement de la croissance des végétaux et pâturages qui se dessèchent précocement. Les conséquences suscitent déjà de fortes inquiétudes à l'aube de la période estivale.

Nous le savons déjà, ces épisodes tendent à devenir la norme, le GIEC nous alerte depuis la publication de son dernier rapport (2023) : les vagues de chaleur et les sécheresses seront plus fréquentes et plus intenses à mesure que le réchauffement climatique se poursuit. Nombreux sont les scientifiques qui alertent également sur une disponibilité de la ressource en eau de plus en plus variable selon les territoires et les saisons.

Dans ce contexte, la future loi d'urgence agricole fait du stockage de l'eau sa principale réponse aux enjeux d'adaptation en prévoyant de faciliter la réalisation d'ouvrages destinés à l'irrigation. Pour Bio Nouvelle-Aquitaine, cette orientation risque de donner l'illusion qu'il serait possible de répondre aux défis climatiques de demain en poursuivant les mêmes modèles de production moyennant davantage d'eau stockée. Mais la question de l'accès à l'eau ne peut être traitée indépendamment de la résilience des systèmes agricoles et du partage de la ressource entre les différents usages.

Les fermes biologiques ne sont pas épargnées par la canicule. Elles développent néanmoins depuis plusieurs décennies des pratiques favorisant à la fois la robustesse des exploitations et une meilleure gestion de l'eau, notamment à travers des sols plus riches en matière organique, la couverture des terres, le maintien des haies et l'autonomie alimentaire des élevages.



● **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** ●
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

Ces leviers sont aujourd'hui largement documentés par les travaux de recherche de l'INRAE qui montrent que l'adaptation de l'agriculture au changement climatique nécessite une transformation plus globale des systèmes de production, mais cette transition ne peut pas se faire à la seule échelle des parcelles.

Nous avons besoin d'une vision nationale fondée sur les connaissances scientifiques et sur l'adaptation de ses systèmes agricoles aux conditions climatiques de demain. À l'heure où le Sénat s'apprête à examiner la loi d'urgence agricole, Bio Nouvelle-Aquitaine appelle les parlementaires à dépasser une approche centrée sur le seul stockage de l'eau. La priorité doit rester l'accès à l'eau potable pour toutes et tous, puis la production alimentaire destinée à nourrir la population.

CONTACT PRESSE

Roxane Michel - r.michel@bionouvelleaquitaine.com - 07 66 51 74 63